

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRATIONS :</p> <p>annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco, le 2 Mars 1886

ACTES OFFICIELS

Une Convention d'extradition entre la Principauté et l'Autriche-Hongrie a été signée à Vienne le 22 février dernier par S. Exc. le Commandeur Naldini, Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince de Monaco, et S. Exc. le Conseiller intime et Chambellan M. Ladislas Szogyény-Marich, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères, Plénipotentiaire de S. M. I. et R. l'Empereur d'Autriche-Hongrie.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. A. R. le Grand-Duc d'Oldenbourg notifie à Son Altesse Sérénissime, le décès de S. A. le Prince Nicolas-Frédéric-Auguste, Duc d'Oldenbourg.

NOUVELLES LOCALES

La réunion générale de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Monaco a eu lieu jeudi, ainsi que nous l'avions annoncé.

M^{re} l'Evêque présidait cette cérémonie à laquelle assistaient plusieurs personnes de la société monégasque et de la colonie étrangère, ainsi que M. Michel, président du conseil particulier des conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Nice, et les membres du clergé de Monaco.

Jeudi dernier 25 février, vers huit heures du soir, les chevaux de la voiture de M. Notari, entrepreneur de travaux, rue Basse, se sont emportés au moment où le cocher Joachim Barbera, venant de déposer son maître à son domicile, se disposait à monter sur le siège. Ils ont parcouru à fond de train la rue de Lorraine, et se seraient infailliblement précipités dans les jardins si, sur la place de la Visitation, le sieur Joseph Bérenger, âgé de 38 ans, garde d'intérieur au Casino, ne s'était jeté résolument à leur tête et n'était parvenu à les arrêter, après avoir été traîné sur une longueur de quarante mètres environ. M. Bérenger, qui a fait preuve de courage et de sang-froid, a eu les vêtements lacérés et s'est contusionné légèrement.

Ce matin est entré dans notre port, venant de la Spezzia, le yacht de plaisance à vapeur *Zuno*.

Ce bâtiment, qui porte le pavillon anglais, est

équipé de 17 hommes et jauge 142 tonneaux. Il a à bord 6 passagers. Propriétaire, M. Penn; capitaine Ham.

Mignon, opéra comique d'Ambroise Thomas, a été interprété mardi et samedi sur la scène de Monte Carlo. M^{me} Galli-Marié, qui a créé *Mignon* à Paris, a été chaleureusement applaudie. M. Bertin, souffrant, a dû se faire remplacer samedi par M. Tauffenberger, qui s'est acquitté du rôle de Wilhelm-Meister à la satisfaction générale.

Ce soir et samedi, *Haydée*. M^{me} Franck-Duvernoy jouera le rôle d'Haydée; M. Duchesne, celui de Lorédan.

Dimanche soir, une jeune pianiste de Nice, M^{lle} Marie Coda, s'est fait entendre au concert instrumental dirigé par M. Steck.

Une valse de concert, d'Hasselmans, et le *Premier Concerto en sol mineur*, de Mendelssohn, ont été brillamment exécutés par cette artiste. Une romance de Sivori, jouée sur le violon par M. Corsanego, a également été très remarquée.

A l'occasion du Carnaval de Nice, cinq trains spéciaux seront établis les dimanche 7 et mardi 9 mars de Ventimiglia à Nice, et le départ de ces trains est fixé comme suit, de la gare de Monaco : 8 h. 35; 10 h. 6 matin; midi 11; 1 h. 13; 1 h. 38 soir.

Le lundi 8, il y aura deux trains de Ventimiglia pour Nice, indépendamment des trains réguliers. Départs de Monaco, 1 h. 9 et 11 h. 10 soir.

Le mercredi 10, un train spécial sera formé à Ventimiglia à midi 25; départ de Monaco, 1 h. 9. Enfin le jeudi 11, même train à 1 h. 9.

Pour le retour de Nice à Monaco, Menton et Ventimiglia, voici l'horaire des trains spéciaux :

Départs de Nice : Dimanche 7 mars et mardi 9, 5 h. 25; 6 h. 20; 7 h. 25; 10 h. 10 et 11 h. 40 soir.

Lundi 8 et mercredi 10 mars, 8 h. 40 matin.

Ces trains prendront des voyageurs de toutes classes dans et pour les gares desservies.

Le train express 475 partant de Cannes à 9 h. 50 du matin et le train express 496 partant de Menton à 9 h. 45 du soir, prendront *exceptionnellement* des voyageurs de 2^e et de 3^e classes, les 7 et 9 mars, dans et pour les gares desservies.

Les dimanche 7 et mardi 9 mars, les gares comprises entre Cannes et Ventimiglia ouvriront dès 6 h. du matin leurs guichets, qui resteront ouverts toute la journée.

MM. les voyageurs pourront y retirer à toute

heure des billets d'aller et retour, qui seront valables pour tous les trains des 7, 8, 9 et 10 mars, à l'exception toutefois des trains express et rapide 7 et 10, ainsi que des trains de luxe.

TRAIN SPÉCIAL DE LITS-SALONS DE NICE A PARIS
(Trajet en 19 heures 40 minutes)

Un train spécial exclusivement composé de lits-salons P.-L.M., comprenant un cabinet de toilette avec water-closet, sera fait au départ de Nice pour Paris le jeudi 11 mars et, à partir de cette date, le mercredi de chaque semaine.

Départ de Nice, midi 15

Arrivée à Paris, 8 h. 3 matin.

Il ne sera délivré qu'un nombre limité de billets et seulement à destination de Paris.

On peut se procurer des billets à l'avance dans les gares de Ventimiglia, Menton, Monte Carlo, Monaco, Nice, Cannes, Saint-Raphaël, Toulon et Marseille.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE DEUXIÈME SÉRIE

Mardi 23 février 1886

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres, 13 tireurs.

1^{er}, M. Gordon Smith, 5 sur 5; 245 francs.

PRIX DU VAR. — Un Objet d'Art ajouté à une poule de 50 fr.; 30 % au second, 20 pour % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

10 tireurs.

1^{er}, M. Halford, 13 sur 13 (225 francs).

2^e, M. Yardley, 12 sur 13 (150 francs).

3^e, Lord de Clifford, 8 sur 9 (100 francs).

1^{re} poule gagnée par M. Guilhemanson, 10 sur 10 (210 francs).

2^e poule gagnée par M. Gordon Smith, 4 sur 4 (190 francs).

3^e poule gagnée par M. Gervais et lord de Clifford (150 francs).

4^e poule, distances à option : 6 tireurs, MM. Gordon Smith, 21 mètres, 5 louis; Yarley, 29 mètres, 1 louis; lord de Clifford, Mevius, de Guilhemanson, 25 mètres, 3 louis; Gervais, 27 mètres, 2 louis.

1^{er}, M. Yardley, 10 sur 10 (320 francs).

5^e poule à 28 mètres, 1 louis, gagné par M. Mevius, 2 sur 2 (150 francs).

6^e, poule, 22 mètres, 2 louis, en reculant d'un mètre à chaque tour, gagnée par le baron Mevius, 8 sur 8 (225 francs).

Jeudi 25 février.

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres, 12 tireurs.

Gagnée par MM. Paul Gervais et Murphy, 8 sur 8 (225 francs).

PRIX DE LA MÉDITERRANÉE (handicap). — Un Objet d'Art ajouté à une entrée de 50 fr.; 30 % au second, 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon.

1^{er}, M. Murphy, 7 sur 7 (380 francs);

2^e, M. le comte de Montecupo (255 francs);

3^e, M. Lany, 12 sur 13 (170 francs).

1^{re} poule optionale. 6 tireurs, gagnée par M. Paul Gervais et lord de Clifford, *ex æquo* (225 francs).

2^e poule optionale. 9 tireurs. MM. Murphy, 10 sur 10 et Paul Gervais, 9 sur 10.

3^e poule. 10 tireurs (190 francs). Partagée entre MM. Murphy et Gordon Smith, 10 sur 10.

Samedi 27 février

POULX D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres. MM. Murphy et Sutcliffe, 8 sur 8 (170 francs).

PRIX DE LAGHET. — Une Bourse de 500 francs ajoutée à une entrée de 50 francs. 30 % au second, 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

15 tireurs.

1^{er}, M. Hall, 13 sur 13 (835 francs);

2^e, M. Murphy, 12 sur 13 (225 francs);

3^e, M. Paul Gervais, 5 sur 6 (150 francs).

Poule gagnée par M. Murphy et lord de Clifford, 6 sur 6 (265 francs).

Poule à 26 mètres, 14 tireurs, MM. Murphy et Yardley, 7 sur 7, (265 francs).

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO

Jeudi 4 Mars 1886, à 2 h. 1/2

15^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE
Sous la direction de M. Arthur STRECK

<i>Symphonie en si bémol</i> (1 ^{re} audition).	Schumann.
A. Andante un poco maestoso — B. Largo — C. Scherzo — D. Allegro animato e grazioso.	
Ouverture de <i>Sigurd</i> (1 ^{re} audition).	E. Reyer.
<i>La Jeunesse d'Hercule</i>	Saint-Saëns.
(Poème symphonique).	
<i>Struensee</i> (fragments).....	Meyerbeer.
A. Ouverture — B. Le Bal, l'Arrestation — C. Marche funèbre, la bénédiction, dernière scène, mort de Struensee.	
Marche hongroise de la <i>Damnation de Faust</i>	Berlioz.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Courses de 1886. Deuxième réunion mercredi 17 mars.

Prix du Casino (Course plate)

2,000 fr., offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. Entrée 50 fr. Au second, 500 fr. sur le prix; le troisième retirera son entrée. Poids: 3 ans, 50 kil.; 4 ans et au-dessus, 62 kil. Les chevaux nés et élevés en Italie ou dans la circonscription du dépôt d'étalons de Perpignan, recevront 2 kil. de décharge. Les chevaux mis à réclamer pour 5,000 fr. recevront 3 kil. de décharge; pour 3,000 fr., 5 kil.; pour 1,000 fr., 10 kil. Distance 1,600 mètres environ.

Premier Prix de la Ville (Course plate)

2,500 fr., dont 1,500 fr. offerts par le Conseil Municipal de Cannes, et 1,000 fr., par la Société des Bains de Mer de Monaco, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné un handicap de 10,000 fr. Entrée, 50 fr. Au second, 500 fr. sur le prix; le troisième retirera son entrée. Poids: 3 ans, 51 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans et au-dessus, 65 kil. Distance, 2,000 mètres environ.

Deuxième Prix de la Ville

(Course plate, handicap)

3,500 fr., offerts par le Conseil Municipal de Cannes, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. Entrée, 100 fr.; forfait, 25 fr. Le second recevra 500 fr. sur le prix; le troisième, 250 fr. sur les entrées. Tout gagnant après la publication des poids portera

3 kil. de surcharge. Distance, 2,200 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 9 mars, avant 4 heures du soir, chez M. G. Madelaine, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

Les poids seront publiés le jeudi 11 mars, à midi.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Steeple-chase — 4^{me} Série)

2,600 fr., offerts par la Société des steeple-chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné, jusqu'au moment de la course, un steeple-chase de 6,000 fr., ni deux prix de 4^{me} série, ni un prix d'une série supérieure. Entrée, 150 fr.; forfait, 25 fr. Au second, 600 fr. sur le prix; le troisième retire son entrée. Poids: 4 ans, 62 kil.; 5 ans, 69 kil.; 6 ans et au-dessus, 71 kil. 1/2. Tout cheval ayant gagné un prix de 4^{me} série portera une surcharge de 5 kil. Distance, 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au lundi 8 mars, avant midi, chez M. Guillemot, 1, rue de Castiglione, à Paris.

Règlement de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, et de la Société des steeple-chases de France.

Commissaires: MM. comte d'Espous de Paul, A. Du Bos, baron F. de Fonscolombe.

— Sont arrivés dans cette ville S. A. R. le prince de Galles, venu pour la pose solennelle de la première pierre du monument commémoratif élevé au duc d'Albany; S. A. R. le comte de Paris, la princesse Amélie d'Orléans et son fiancé le duc de Bragance, héritier du trône de Portugal, le grand duc Wladimir.

Le 26 février, le prince de Galles, son fils le prince Georges, le duc de Bragance et la princesse Amélie se sont rendus à la photographie Numa Blanc, disent les *Echos de Cannes*, et ont demandé leurs portraits à cet habile artiste.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les visiteurs princiers ont continué à affluer à Paris, cette semaine. Nous avons eu le prince de Galles et son second fils, le prince Georges, se rendant à Cannes, le duc de Mecklembourg, le prince de Saxe-Cobourg, que sais-je encore? On voit qu'en dépit des hauts faits des orateurs des réunions publiques et des exploits des édiles anarchistes qui ont empêché de fêter le centenaire d'Arago, vendredi, la grand-ville garde tout son prestige. C'est que malgré toutes ses fautes et toutes ses erreurs, Paris est toujours Paris, c'est-à-dire le centre intellectuel, artistique et élégant de l'Europe, la capitale où l'existence s'écoule la plus douce et la plus riante.

Si l'on en doutait, on n'avait qu'à se rendre, jeudi, au premier bal de l'Elysée, et l'on aurait pu constater à l'animation de la fête, à son éclat, à son entrain, combien les bords de la Seine engendrent peu les papillons noirs. Le décor des salons, du jardin d'hiver, de la galerie, sur le parc, a valu aux habiles conservateurs du palais, MM. de Gourlet et de Boyer de Sainte-Suzanne, leur succès habituel et le suffrage unanime des assistants. Grand étalage de diamants sur les épaules des femmes et plus grand encore étalage de décorations sur la poitrine des hommes. Les Français finiront par être le peuple le plus décoré de la terre et par détrôner sur ce point les Espagnols. A ce propos, un diplomate très connu me racontait un souvenir assez plaisant d'un des derniers ministres des affaires étrangères. A une de ses réceptions au quai d'Orsay, notre Excellence avise un tout jeune homme complètement imberbe et orné d'une superbe brochette où figurait entre autres décorations la croix d'officier de la Légion d'honneur. Frappé de cette particularité, le ministre s'approche de l'adolescent:

— Vous avez là de bien belles décorations, monsieur, lui dit-il. A votre âge, c'est rare.

— Monsieur le ministre, répondit le jeune homme d'un air pénétré, ce sont les croix de mon pauvre père. Depuis sa mort, je n'ai cessé de les porter en souvenir de lui.

N'est-ce pas le sublime du genre?

Parmi les officiers très nombreux à l'Elysée, on s'entretenait du retour du général de Courcy qui va ranimer au Jockey-Club la partie de bezigue dont il est un des tenants les plus fervents, et de la mort si prématurée et si regrettable de son porte-fanion, M. Robert de Neufize, qui s'était signalé en plusieurs circonstances durant l'expédition du Tonkin par des actes de bravoure. C'est à Port-Saïd que M. de Neufize a succombé à vingt-six ans au moment où le général de Courcy le ramenait en France. Engagé dans la cavalerie, nommé sous-maître à Saurmur, il s'était rendu célèbre dans les concours hippiques avant son départ pour le Tonkin, et sa perte ne sera pas moins regrettée dans le monde du sport que dans l'armée.

Une des sommités du barreau, M. Jules Le Berquier, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris, vient également de succomber après de longues souffrances. Incarnation de toutes les traditions généreuses du barreau, personne ne comprenait mieux que lui les devoirs de désintéressement et de dévouement qu'impose la profession d'avocat. Non content de ce rôle, M^{re} Le Berquier était encore un écrivain distingué, et la *Revue des Deux-Mondes* a publié de lui, entre autres travaux, des études sur le barreau moderne qui ont été très remarquées. Le regretté défunt, que tout le Palais a accompagné jusqu'à sa dernière demeure, laisse deux fils qui continuent dignement les traces paternelles.

Après une mort, une résurrection, afin de respecter la règle qui veut que les extrêmes se touchent. Charles Monselet est entré en convalescence. Il est parti pour Bordeaux se rétablir tout à fait, et à son retour à Paris, ses nombreux amis comptent se rattraper de l'alerte qu'il leur a causée en lui offrant un joyeux festin pour lequel l'aimable écrivain ne manquera pas de retrouver — ne fût-ce que par politesse — sa fourchette légendaire.

M. Ernest Renan, le mystificateur célèbre de cette *Vie de Jésus* dont le temps a fait si complète justice, n'a pas retrouvé lui, le public disposé à goûter la plaisanterie qu'il s'est permise à l'occasion de la célébration, sur la scène de la Comédie-Française, de l'anniversaire de la naissance de Victor Hugo. M. Renan, pour cette solennité, avait écrit un dialogue aux Champs-Élysées 1802 entre Corneille, Racine, Boileau, Voltaire et Diderot — pourquoi Diderot? — dont il attendait merveille et que les réclames de ses amis avaient d'avance porté aux nues.

Les spectateurs ont accueilli ce piètre morceau avec toute la froideur qu'il comportait, et M. Renan a reçu en plein visage — car il assistait en belle place à la représentation — une leçon qui le guérira peut-être de sa manie des dialogues, manie qui le poussait tout récemment à faire parler, dans une sorte de revue de fin d'année publiée par les *Débats*, de la façon la plus inconvenante, Dieu le père et l'ange Gabriel.

A propos de Victor Hugo, on a retrouvé, dans l'inventaire de ses papiers, un drame: *Les Deux Ju-meaux*, aux trois-quarts achevé, et il est question de représenter cette pièce au Théâtre-Français, l'année prochaine, pour célébrer l'anniversaire de sa naissance. Cela vaudra mieux certainement que les à-propos de M. Renan, mais il est permis, toutefois, de se demander, après les insuccès répétés du *Roi s'amuse* et de *Marion Delorme*, si la meilleure façon de servir la gloire du poète est bien d'exhumer ses pièces de théâtre? *Hernani* et *Ruy-Blas* suffisent à sa mémoire de poète dramatique, et je crois que le plus prudent est de s'en tenir là.

A la Porte-Saint-Martin, c'est Shakespeare qui succède avec *Hamlet* à Victor Hugo et *Marion Delorme*. M^{lle} Sarah Bernhardt, dont l'épuisement physique et artistique était si pénible à constater dans *Marion*, joue Ophélie. Il y a quinze ans encore, la célèbre actrice n'eût pas eu de rivale dans ce rôle, mais aujourd'hui les lauriers sont coupés — comme les fleurs que cueille Ophélie le long du lac où elle ensevelit son amour — et au moment où M^{lle} Reichenberg, l'Ophélie idéale, va s'incarner dans la fiancée d'Hamlet au Théâtre-Français, il y a plus que de la témérité pour elle à aborder ce personnage. C'est faire d'avance la part trop belle à l'interprète de Shakespeare, rue Richelieu. *Hamlet* achèvera non sans peine, à la Porte-Saint-Martin, une saison qui

a été loin de rappeler pour son directeur les beaux soirs de *Théodora*. M. Sardou faisant plus recette que Hugo et Shakespeare, voilà un signe des temps, j'espère!...

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

LE PETIT LIVRE DE CUISINE, par M^{me} MARIE G. V., avec une lettre et une chanson de GUSTAVE NADAUD. — Paris. Hachette, éditeur.

Voilà un ouvrage dont la première édition a été élevée plus rapidement que les éditeurs ne l'avaient espéré. Ce n'est rien moins qu'un classique des familles, très apprécié surtout des jeunes femmes qui débutent dans la tenue d'un ménage. La lettre et la chanson qui lui servent de préface le recommandent comme une garantie de la bonne humeur *at home* :

C'est en effet l'estomac qui te mène,
Machine humaine
Qu'un grand ressort agite et fait mouvoir.
S'il marche mal, l'horloge la meilleure
Ne sait plus l'heure
Et prend toujours le matin pour le soir.

Nous ne pouvons que joindre notre suffrage à celui de l'aimable et spirituel chansonnier. Nous pouvons affirmer à nos lectrices que plusieurs, parmi les plus compétentes d'entre elles, ont bien voulu confirmer nos favorables appréciations, en louant la simplicité et le caractère essentiellement pratique des recettes de M^{me} Marie G. V., et en assurant que leur publication est un véritable service rendu aux maîtresses de maison et au confort de leur table.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de la *Bibliothèque des Mères de famille* (2 fr. 50 le volume), Firmin Didot et C^o, éditeurs, 56, rue Jacob, à Paris. Cette bibliothèque, que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, vient de s'enrichir de quatre nouveaux romans, aussi moraux qu'attrayants.

Dans *Mademoiselle Bréval*, par S. de Lalaing, l'auteur nous montre ce que peuvent l'amour filial et l'esprit de sacrifice développés à l'extrême; M. Georges de Vallon effleure avec délicatesse la grande question du divorce, dans le *Mari de Simone*, enfin *Un lâche* et le *Mari d'Ianthe*, romans imités de l'anglais, sont pleins d'originalité et d'intérêt.

CAUSERIE

LA PARFUMERIE ET SES EFFETS SUR L'ORGANISME
Suite et fin. — Voir le n^o 1432.

L'action des parfums sur l'organisme est très variable, selon leur nature et leurs individualités particulières. Grétry s'évanouissait à l'odeur d'une rose, et la duchesse de Lamballe ne pouvait supporter celle des violettes. On cite, au contraire, divers exemples de l'étrange tolérance qu'il est possible d'acquérir pour les parfums. Néron arrosait d'eau de roses tous ses appartements. Louis XIV vivait au milieu des fleurs d'oranger. Le maréchal de Richelieu aimait à se tenir dans un salon où des soufflets lançaient constamment une atmosphère odorante. La *muscade* a donné son nom aux *Incroyables* du Directoire. L'impératrice Joséphine remplissait de musc son cabinet de toilette. Napoléon s'aspergeait tous les matins de flots d'eau de Cologne.

Les parfums délicats ont le pouvoir, parfois magique, d'exciter le bien être et la gaieté: « ils réjouissent le cœur », dit l'Écriture. Ils font (chacun le sait) partie intégrante du paradis de Mahomet. L'odorat étant, par dessus tout, le sens de l'imagination (Rousseau), il est facile de concevoir comment des vibrations agréablement parfumées pénètrent et captivent le système nerveux.

Ce n'est pas sans raison que les iatraliptes de l'ancienne Grèce recommandaient comme complément de la gymnastique et de la culture somatique, les bains, frictions et onctions avec des parfums capables de réveiller la vitalité organique. Piesse conseille aux ora-

teurs de parfumer leurs mouchoirs d'eau de Hongrie. Non seulement cette précaution serait très utile dans certaines réunions publiques, mais il est certain que le romarin réveille et fortifie la respiration, lorsque l'on dégage ses vapeurs stimulantes, en essuyant son visage avec le mouchoir ainsi parfumé.

Les odeurs à base cyanique (amandes amères, laurier-cerise, fleurs de pêcher) sont calmantes et antispasmodiques. L'odeur animale du musc et de la civette est énervante, parfois écœurante. Les parfums à bases fortes (acide acétique, ammoniacque, *sels anglais*), ont une action préventive souvent très efficace contre les évanouissements, les syncopes, l'état nauséux. L'abus de la plupart des parfums doux énerve, cause des migraines, des étourdissements, de la perte d'appétit. L'odeur du camphre endort et stupéfie.

« En somme, dit le docteur Monin, l'abus des parfums présente peu de dangers réels pour la santé, mais il est susceptible de détruire l'odorat, en émoussant peu à peu l'exquise sensibilité du nerf olfactif. Il faut donc éviter les odeurs trop vives.

« Que faut-il penser, maintenant, de l'action antimiasmatique, antiseptique des parfums? Les parfums purifient-ils l'air, neutralisent-ils les gaz délétères? Il faut distinguer. Certaines odeurs ne font que masquer, couvrir les senteurs offensantes pour l'odorat: l'encens, par exemple, était employé dans ce but pour les sacrifices religieux.

« Mais d'autres odeurs ont une action désinfectante réelle, c'est-à-dire purificatrice de l'atmosphère.

« Le benjoin, le grand parfum des cassolettes orientales, le benjoin recèle une puissance chimique de désinfection due à l'acide benzoïque (1). Le camphre est loin d'être déchu de son immense réputation antiépidémique; or, remarquons qu'une foule de parfums, notamment ceux qui sont tirés des laurinéas, des synanthérées et des labiées, renferment du camphre.

« Les fumigations aromatiques de baies de genièvre, *pastilles du sérail* et autres clous fumants (tous à base de nitre, benjoin, tolu, encens, etc.) émettent des fumées qui rendent la respiration plus facile et plus profonde, et purifient l'air des appartements. Les baumes servent aussi, en inhalations, comme expectorants, dans les laryngites, extinctions de voix, asthme, etc. Les fausses essences de citron et d'orange participent aux propriétés inappréciables de l'essence de térébenthine, que nous considérons comme le meilleur désinfectant intérieur. De même, l'essence d'eucalyptus.

« Les essences de thym et de serpolet contiennent un antiseptique puissant, l'acide thymique; l'essence de wintergreen ou de gaultheria jouit des actives propriétés de l'acide salicylique. La nitrobenzine emprunte les siennes aux benzols. Et nous pourrions, la chimie en mains, multiplier ces exemples, si nous voulions faire ici de l'érudition.

« L'action dépurative des parfums sur l'atmosphère s'exerce, en général, par la puissante affinité que les essences possèdent pour l'oxygène: toutes, en effet, s'oxydent et se résinifient à l'air. Quelques-unes absorbent aussi l'ammoniacque et les produits gazeux de la fermentation putride...

« D'autres, enfin, ont une action plus directement antiseptique peut-être. En voici un exemple. Les paysans affirment que la présence d'un bouc dans une étable empêche les épizooties d'y régner. Au premier abord, cela paraît absurde. Mais en y réfléchissant, on se demande, avec l'éminent professeur Henry Bouley (*Archives de médecine vétérinaire*), si, après tout, l'acide hircique, répandu par le bouc dans l'air de l'écurie, ne rend pas cet air impropre à la vie des microbes morbifères? L'action des odeurs serait donc parfois plus subtile encore que l'action de ces subtils ennemis de l'homme, les infiniment petits. »

(1) Le benjoin, aspiré au début d'un coriza aigu, a pu, d'après le traitement du docteur Kebbelle, faire avorter le rhume de cerveau par ses qualités à la fois aromatiques et astringentes.

Etude de M^e DONNÈVE, avocat rue des Briques, à Monaco

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE

Il sera procédé, le vingt-deux mars prochain, jour de lundi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco,

En vertu de l'article 393 du Code de procédure civile, et faute par la dame Antoinette Ronco, épouse Trucchi, sans profession, demeurant à Monaco, adjudicataire, d'avoir justifié de l'acquit des conditions exigibles de l'adjudication,

À la requête de la dame Mathilde Gaziello, veuve Oulion, sans profession, domiciliée à Monaco, ayant M^e Donnève pour avocat,

À la revente sur folle enchère, et en un seul lot, d'un immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Un groupe de trois maisons sises à Monaco, quartier de la Condamine, et connues sous le nom d'*Anneze de l'hôtel des Bains*. Une grille en fer, fixée sur parapet, entoure la propriété au midi et à l'est. Le bâtiment principal fait face au boulevard de la Condamine.

En arrière de ce bâtiment et formant, au nord et à l'ouest, deux des côtés de la cour, se trouvent deux autres constructions dites bâtiments de dépendances.

Le tout occupe un terrain d'une superficie de quatorze cent soixante-dix huit mètres cinquante-cinq décimètres carrés, et confronte, dans son ensemble: de l'est, au boulevard de la Condamine; de l'ouest, au sieur Joseph Marquet; du nord, au sieur François Aureglia, et du midi, à l'avenue Caroline.

Ledit immeuble, dépendant de la succession Gaziello, a été adjugé à ladite dame Antoinette Ronco, épouse Trucchi, par ordonnance d'adjudication du trente janvier dernier, intervenue en suite de la licitation ordonnée par jugement du 21 juillet dernier, enregistré, moyennant la somme principale de quatre-vingt-dix mille francs, outre les charges.

MISE A PRIX

La revente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions du cahier des charges, déposé, pour parvenir à l'adjudication, et, en outre, à la charge des frais de folle enchère, et sur la mise à prix de **soixante mille francs**.

Fait et rédigé par M^e Donnève, avocat de la poursuivante, à Monaco, le 22 février 1886.

Ch^er A. DONNÈVE.

Enregistré à Monaco, le 23 février 1886, f^o 83 v^o, c^o 2. Reçu un franc.

RAISSEGUIER.

Étude de M^e LOUIS VALENTIN, notaire à Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le seize février mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré, monsieur Robustiano Herquès, propriétaire, et madame Ana Rivas de Herquès son épouse, domiciliés ensemble à New-York (Amérique), demeurant momentanément à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, à Monaco, ont acquis de monsieur Paul Verhoeven, propriétaire, domicilié à Paris, rue François 1^{er}, n^o 35, demeurant à Monaco, en sa villa Henriette, et ayant élu domicile en la même étude,

Deux villas dénommées l'une *villa Paul* et l'autre *villa Marguerite-Jeanne*, situées à Monaco, au quartier de la Rousse, sur l'ancienne route (formant un chemin de servitude), élevées de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, portées au cadastre sous le numéro 231 de la section E, ayant dans leur ensemble une superficie non garantie d'environ neuf cent trente mètres, et confrontant de l'est à la propriété dite villa Pauline, appartenant à monsieur Verhoeven, vendeur; du midi, à l'avenue Carlotta et à l'ancienne route formant le chemin de servitude; de l'ouest, à la propriété de monsieur Joseph Aureglia; et du nord, à un passage de servitude privée.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de quatre-vingt mille francs.

L'expédition de ce contrat, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur les immeubles vendus des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur lesdits immeubles.

Monaco, le 2 mars 1886.

L. VALENTIN.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, notaire à Monaco
rue du Tribunal, 2

Le mercredi 10 mars 1886, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e Valentin, notaire.

VENTE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

1^o D'un terrain à bâtir, d'une superficie de 1,427 mètres, situé à Monaco, quartier de la Colle, divisé en quatre lots :

Le premier lot, d'une contenance de 400 mètres, confronte de l'est à un sentier, du midi au quatrième lot ci-après, de l'ouest au deuxième lot, et du nord à la nouvelle route reliant les frontières est et ouest de la Principauté.

Le deuxième lot, d'une contenance de 400 mètres, confronte de l'est au premier lot, du midi au quatrième lot, de l'ouest au troisième lot, et du nord à la dite nouvelle route.

Le troisième lot, d'une contenance de 350 mètres, confronte de l'est au deuxième lot, du midi et de l'ouest à la Compagnie de P.-L.-M. et du nord à la nouvelle route.

Le quatrième lot, d'une contenance de 275 mètres, confronte de l'est à un sentier, du midi à la rue de la Turbie, de l'ouest au chemin de fer, et du nord aux deux premiers lots.

MISES A PRIX

Premier lot	12,000 fr.
Deuxième lot	12,000
Troisième lot	10,500
Quatrième lot	8,310

2^o Et d'un autre terrain à bâtir, sis à Monaco, lieu dit Castelleretto, d'une superficie d'environ 4,700 mèt., confrontant du midi à la nouvelle route reliant les frontières est et ouest de la Principauté et au chemin de la Turbie, de l'ouest aux propriétés de M. Straforelly et des hoirs Blanc, du nord à la propriété de madame de Vitaine et au chemin de la Turbie, et de l'est à la propriété des hoirs Blanc.

Cet immeuble sera vendu en totalité ou par lots, au gré des amateurs ; et la mise à prix aura lieu à raison de 20 fr. le mètre carré pour la moitié ayant façade sur la route, et pour l'autre moitié formant la partie supérieure, à raison de 15 fr. le mètre carré.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e Valentin, notaire, dépositaire du cahier des charges.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 février 1886

MENTON, brick-goëlette <i>Benvenuto</i> , ital. c. Benedetti, vin.	
S ^e MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon, bois à brûler.	
NICE, vapeur <i>Nicois</i> , fr., c. Martel, passagers.	
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, sab'e.	
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.	
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Ricord, id.	
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard, id.	
ID. b. <i>Ange-Gardien</i> , fr., c. Pierre, id.	
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin, id.	
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume, id.	

Départs du 22 au 28 février 1886

SAN REMO, br.-goël. <i>Catterina</i> , ital., c. Bréglino, sur lest.	
SESTRI-LEVANTE, b. <i>Maria-Italia</i> , ital., c. Canépa, id.	
S ^e MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon, id.	
NICE, vapeur <i>Nicois</i> , fr., c. Martel, id.	
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.	
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Ricord, id.	
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard, id.	
ID. b. <i>Ange-Gardien</i> , fr., c. Pierre, id.	
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin, id.	
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume, id.	

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie du Journal :
les trois livres du CODE CIVIL
LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
LE CODE PÉNAL
LE CODE DE COMMERCE

**L'ANNUAIRE
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**

1 vol. petit in-8°, de 304 pages, cartonné.
Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

LOUIS NERI

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

Galerie Avenue des Spelugues — Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
— S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints
— Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. —
5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

COLLÈGE S^t-CHARLES

MONACO

Sous la direction de Mgr l'Evêque

Les Classes se font en français.
Enseignement : Secondaire, Spécial, Primaire.
Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat.
Omnibus matin et soir.
Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

HOTEL DE NICE

Café-Restaurant

MONACO — 9, Avenue de la Gare — MONACO
LE NEN, Propriétaire

Déjeuner, 3 fr. — Dîner, 4 fr., Vin compris
BELLES CHAMBRES DEPUIS 2 FR. PAR JOUR

RESTAURANT A LA CARTE. CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

Service public entre Monte Carlo et Nice

BREAKS

DÉPARTS DE MONTE CARLO, place du Casino :
10 heures matin ; 4 heures soir.
DÉPARTS DE NICE, boulevard du Pont-Neuf, 34 :
10 heures matin ; 1 heure 1/2 soir.
Prix des places : 3 fr. ; aller et retour, 5 fr.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, Rue Florestine, Monaco-Condaminé
dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et fonds de commerce. — Levé de plans. — Projet de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

PLISSONNIER

Pharmacien de la Faculté de Lyon — Successeur de MURATORE
Rue Louis, à la Condamine, MONACO

DIMINUTION de PRIX TRÈS IMPORTANTE
APPLICATION DU NOUVEAU TARIF RÉDUIT DE PARIS
REMISE DE 5 à 10 % SUR LES SPÉCIALITÉS
Renseignements et Conseils gratuits

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ AUX Baigneurs et AUX TOURISTES

PENSION : depuis 10 fr l'hiver — depuis 8 fr. l'été

GOUTTE, RHUMATISME, NÉURALGIES, LYMPHATISME, ANÉMIE,
SCROFULE, MALADIES DE LA GORGE ET DE LA POITRINE.
Envoi franco de Notices et Tarifs — S'adresser au Directeur.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 13, 7^{me} année (27 février 1886) :
Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette hérauldique*, par H. Gourdon de Genouillac. — *La Bohémienne*, par Louise Lacuria, dessin de H. y. — *A travers les théâtres*, dessins de Pécrus, Billy et H. y. — *Emsalifer*, par M^{me} Omer-Pacha, dessin de Luminais. — *Le Cercle artistique de la place Vendôme*, par Dreuyem, dessin de Giroux. — *A la halle*, dessin original de Kaemmerer. — *Chronique mondaine*, par Monjoye. — *Courrier de Nice*, par Mario. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert, dessin de H. Gerbault. — *Chronique du sport*, par Maubourguet. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

ABONNEMENTS :

PARIS : Un an, gravure coloriée	60 fr.
— Un an, sans gravure coloriée	50 >
— Six mois	32 >
— Trois mois	17 >

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir									
23	763.6	763.8	763.4	763.8	763.9	11. »	12. »	12.8	11.2	10.6	78	S O modéré	beau						
24	64.6	64.4	63.2	63.8	64.2	9.3	11.4	12.2	11.4	10. »	77	S O id.	nuageux						
25	64.6	64.7	64.3	63.8	64.6	10.2	12.4	11. »	10.4	12. »	68	S O id.	beau						
26	64.2	64.2	64. »	63.6	63.3	10.4	10.2	9.4	9.2	9.4	66	S E id.	couvert, pluie						
27	62.5	61.7	61.3	61.4	61.2	10.2	12. »	12.4	11. »	11. »	76	S O id.	beau						
28	60. »	59. »	59.1	57.6	58.7	10.4	12. »	11.8	10. »	9. »	78	S O id.	id.						
1	61.6	61.3	60.6	60.6	60.4	9.4	10.4	11. »	10.2	9. »	64	S O id.	id.						
DATES											23	24	25	26	27	28	1		
Températures extrêmes											Maxima	15.4	12.9	13.8	12.9	14.2	15.2	11.6	
											Minima	8.2	8.3	7.8	8.2	8.7	8.1	7.6	

Pluie tombée : 0, » 1